

## Le président de l'UPR François Asselineau en garde à vue pour harcèlement et «agressions sexuelles»

Le parquet de Paris avait ouvert le 15 mai une enquête préliminaire à l'encontre de l'homme politique.

Par Le Figaro avec AFP  
Publié il y a 2 heures,  
Mis à jour il y a 2 heures



Le parquet de Paris avait ouvert le 15 mai une enquête préliminaire à l'encontre de François Asselineau. *JACQUES DEMARTHON / AFP*

Le président du parti pro Frexit UPR, François Asselineau, a été placé en garde à vue ce mercredi des chefs de harcèlement moral, harcèlement sexuel et agressions sexuelles, a appris l'AFP auprès du Parquet de Paris, confirmant une information du Point.

«*La mesure est toujours en cours*», a précisé cette source à l'AFP. M. Asselineau est gardé à vue à la Brigade de répression de la délinquance à la personne (BRDP) de la police judiciaire parisienne, selon une autre source proche du dossier. Le parquet de Paris avait ouvert le 15 mai une enquête préliminaire des chefs de «*harcèlement sexuel*» et «*agression sexuelle*», confiée à la BRDP.

Deux plaintes pour ces mêmes chefs avaient été déposées par deux victimes présumées et anciens salariés de l'UPR, l'une dans l'Allier, l'autre à Paris, et un ancien cadre avait fait un signalement au procureur de la République. Ces accusations révélées par Libération avaient alors été qualifiées de «*calomnies*» par M. Asselineau. Selon l'entourage du chef de l'UPR (Union populaire républicaine) mercredi soir, François Asselineau est «*actuellement entendu dans le cadre de la procédure judiciaire initiée par deux anciens employés du mouvement, concomitamment à une tentative de prise de contrôle de l'UPR par une poignée d'adhérents*».

François Asselineau «*a toujours fermement démenti ces accusations, qui, pour l'essentiel, allèguent des faits qui auraient prétendument eu lieu avant même leur embauche*», ajoute l'entourage. Plusieurs dizaines de cadres du mouvement avaient réclamé au printemps sa démission, évoquant «*l'existence de relations particulières et plus qu'insistantes de (la) part*» de M. Asselineau à l'égard de salariés de l'UPR, «*source de graves souffrances psychologiques*». Ayant échoué à le faire partir, ils avaient ensuite demandé que le président de l'UPR se mette «*en retrait*» de ses fonctions pendant les procédures judiciaires.

François Asselineau avait néanmoins convoqué un congrès virtuel en juillet lors duquel il avait été réélu haut la main à la tête du parti souverainiste. Partisan d'une sortie de la France de l'Union européenne, de l'euro et de l'Otan, il avait réuni 0,92% des voix à la présidentielle de 2017.

---

**À voir aussi** - #MeToo: le producteur Harvey Weinstein condamné à 23 ans de prison